



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAU, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

Absents excusés :

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,
Emilie BRICOUT, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Estelle MARCUARD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire : Maël DIONG

SANTE

DL.23.045 - Approbation du projet de santé

Hélyette SALAÛN expose :

Dans la prolongation de la création du centre municipal de santé, un projet de santé a été rédigé et validé en première lecture par l'Agence Régionale de Santé. Dans ses grandes lignes, le projet de santé s'appuie sur un diagnostic des besoins et permet de formaliser la coordination autour d'un projet d'organisation pour la prise en charge des patients.

Ce projet de santé est ambitieux puisqu'il permet l'association de deux pratiques médicales (libérale et salariée) toutes deux coordonnées pour permettre au mieux l'accès aux soins du public ingréen. A cette coordination de professionnels de santé, s'ajoute également l'installation de la borne Medadom permettant une continuité de soins, notamment en l'absence de créneaux d'urgence disponibles le jour même.

Le projet de santé retrace ainsi l'ensemble des professions médicales et paramédicales implantées ainsi que le projet d'amélioration du bâti et d'extension du nombre de cabinets. Face aux dépenses conséquentes d'investissement à prévoir (achat, études, travaux), des financements seront sollicités notamment auprès de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire. Ainsi, pour pouvoir étayer nos demandes de subventions, le projet de santé sera un élément central dans la valorisation de l'ambition politique en matière de santé.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **29 MARS 2023**

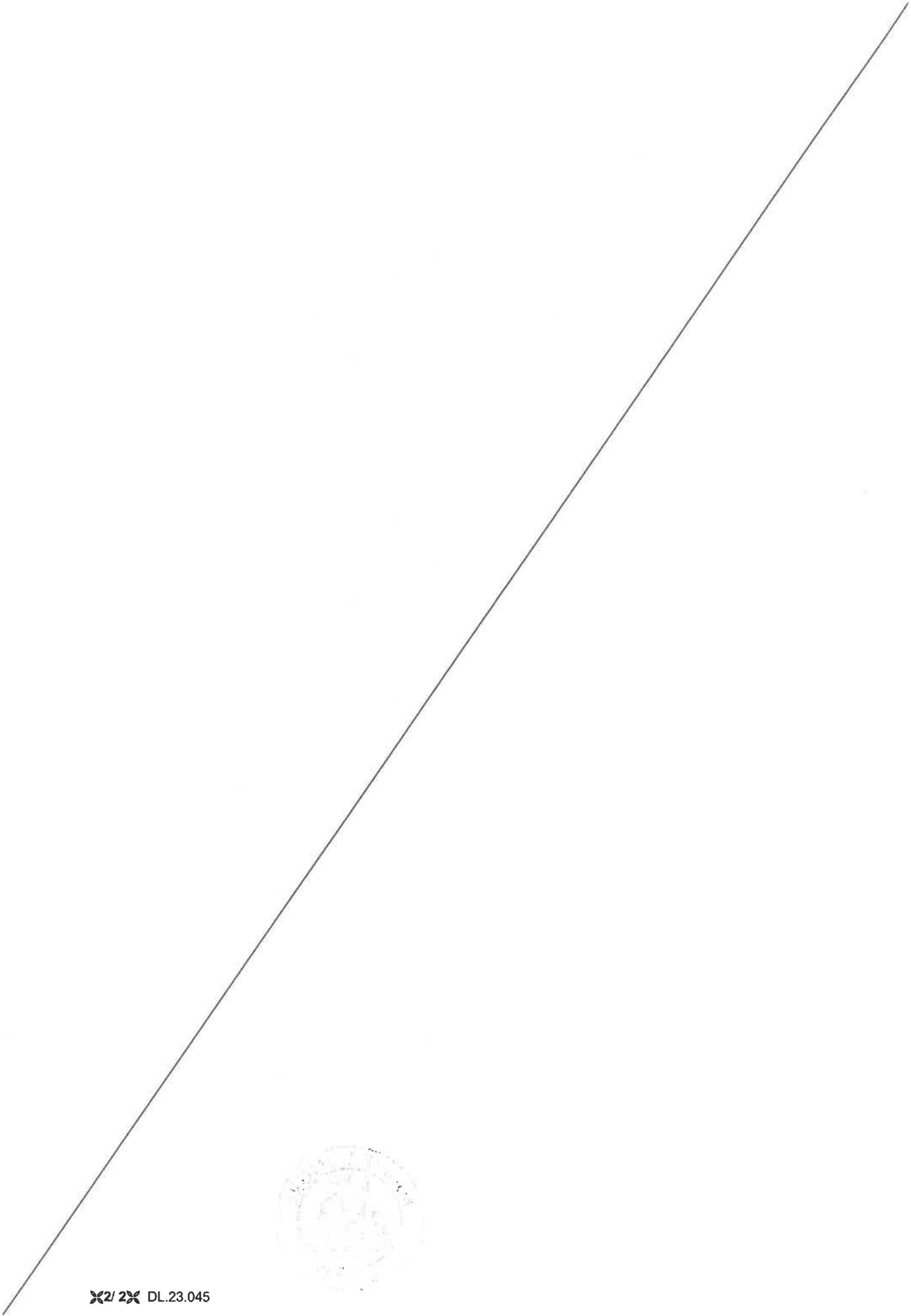
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

04 AVR. 2023

Publication le : **04 AVR. 2023**

Notification le : **04 AVR. 2023**





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DL_23_045**
Objet : **Approbation du projet de santé**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-03-29 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.7 - Actes spéciaux et divers
Identifiant unique : 045-214501694-20230329-DL_23_045-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230329-DL_23_045-DE-1-1_0.xml	text/xml	850 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.045 -SANTE - Approbation du projet de Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230329-DL_23_045-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 15h45min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2023 à 15h48min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 15h52min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 15h52min40s	Reçu par le MI le 2023-04-04